



COMMUNE DE  
**SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES**  
73340

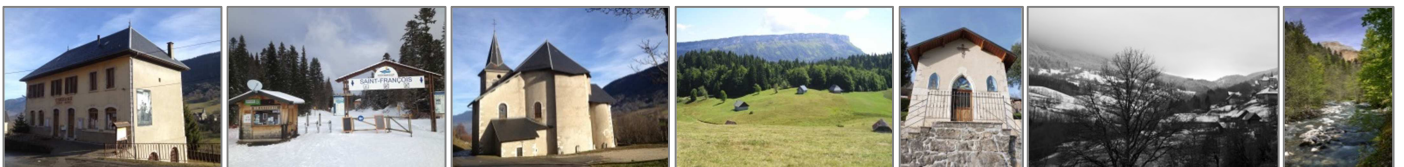
# BULLETIN MUNICIPAL

*Des nouvelles de Saint-François...*



Février 2016

Bulletin municipal n°2



Chef Lieu 73340 St François de Sales  
tél. 04 79 63 30 85  
mairie-stfrancois@wanadoo.fr

Ouvert au public  
lundi de 9h à 12h  
jeudi de 14h à 18h

[www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr](http://www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr)

## SOMMAIRE

Editorial.....	page 2
----------------	--------

### Vie municipale

Regroupement intercommunal .....	page 3
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).....	page 3
Les finances locales.....	page 4
Travaux réalisés.....	page 5
Sécurisation de la voirie communale du Charmillon au Noyer, Création d'une placette de stationnement au Champ, réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux secs au Champ, marquages au sol, le monument aux morts fait peau neuve, liste des marchés publics conclus en 2015	

### Vie pratique

L'eau potable .....	page 9
Les économies d'énergie.....	page 9
Le nouveau chasse-neige .....	page 10
Le site Internet communal.....	page 10
Internet haut et très haut débit en Bauges .....	page 11
Infos utiles.....	page 11

### Vie locale

La forêt.....	page 12
Le massif des Bauges, Géoparc mondial de l'Unesco .....	page 13
Le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC).....	page 13
Le tourisme .....	page 14
Le sentier des planètes, la piste de chiens de traîneaux, le gîte communal à La Magne, réflexion sur la stratégie touristique du Plateau	
Etat civil 2015.....	page 15

### Vie festive

Retour sur les évènements :

La fête des voisins .....	page 16
Le repas des aînés .....	page 16
Le rendez-vous de Noël.....	page 17
La fête de la Saint François .....	page 17
A vos agendas ! .....	page 19

## EDITORIAL

Chers Saint-Françoisiens, Chères Saint-Françoiennes,

Comment sereinement vous parler de ce qui a fait l'objet de nos préoccupations durant l'année qui vient de s'écouler et des projets que nous avons pour 2016 sans dire quelques mots sur les événements dramatiques qui ont semé le deuil et suscité bien des interrogations dans notre pays.



Terribles attaques contre ce qui fait le fondement de notre société : la démocratie, dont le but ultime est de préserver et de promouvoir la dignité et les droits fondamentaux de l'individu, d'assurer la cohésion et la justice sociale et de garantir la stabilité et le bien-être de la société. Les conséquences de la démocratie sont la liberté d'opinion, de parole, de pensée, de religion, la libre entreprise, la stabilité politique fondée sur des élections régulières, libres et transparentes. Le souci majeur de l'Etat démocratique, c'est de favoriser l'esprit créateur en chaque individu, de respecter ses droits naturels et d'assurer la bonne gestion et la distribution équitable du Bien commun.

Mais la démocratie ne doit pas se résumer à des apparences formelles, elle doit, pour exister réellement, être une pratique. C'est avant tout une façon de vivre ensemble.

Cette question du vivre-ensemble s'est largement invitée dans les sujets que nous avons eus à traiter tout au long de cette année 2015 :

- dans le choix des travaux que nous avons programmés et réalisés pour notre commune et qui vous sont exposés dans ce bulletin,
- dans les décisions que nous avons prises au sein de la Communauté de Communes du Cœur des Bauges comme la prise de compétence par celle-ci en matière d'urbanisme (PLUI), le renouvellement du contrat enfance jeunesse, la réflexion menée concernant les centres de vacances (l'Eterlou, l'Eau Vive, le Sorbier), les demandes de subventions pour le financement des investissements en matière d'alimentation en eau potable et de création de réseaux d'assainissement, l'avis sur la proposition de fusion avec Chambéry Métropole,
- dans le souci que nous avons eu de mutualiser les moyens matériels (engin de déneigement, outillages) et les moyens humains (employés des services techniques et secrétaires de mairie) avec le Syndicat Mixte Savoie Grand Revard et les communes du Noyer et d'Arith.

Voici les projets que nous souhaitons mettre en œuvre en 2016 : mise en conformité de l'accessibilité de la Mairie, aménagement d'une placette de retournement à la Magne, poursuite de l'étude sur la stratégie touristique de la commune dans le cadre du programme valléen mené par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, mise en place de la signalétique et, avec la Communauté de Communes du Cœur des Bauges, la création de l'antenne d'assainissement pour le hameau du Charmillon.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016.

Votre Maire  
Maryse FABRE

# Projet de regroupement intercommunal

Vie municipale

## Fusion de la communauté de communes du Cœur des Bauges avec une autre Communauté de Communes

Selon les dernières dispositions législatives (Loi NOTRe), la Communauté de Communes du Cœur des Bauges, devrait être contrainte de fusionner avec une Communauté d'Agglomération plus importante telle que Chambéry Métropole ou la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (Grand Lac).

Pierre HEMAR, Président de la Com.Com. vous a adressé un numéro spécial à ce sujet cet automne.

Les élus de Saint François de Sales comme la grande majorité des élus des autres communes des Bauges ont émis un avis défavorable à cette disposition de fusion pour les mêmes raisons que celles évoquées dans la lettre de la COMCOM : pour des problèmes de gouvernance, de représentativité au sein d'une Communauté d'agglomération, d'organisation des services et en particulier des services de proximité.

Cette décision ne doit pas être comprise comme un repli identitaire mais comme une demande de prise en compte du vœu des élus d'avoir le temps de préparer cette fusion dans un délai raisonnable.

Ces inquiétudes nous les avons tous ressenties. Et vous, quel regard portez-vous sur cette question ?

*Vous pouvez donner votre avis via le formulaire de contact en ligne, rubrique Vie municipale/votre avis nous intéresse.*

## PLUi

Vie municipale

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle II, avait fait du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) une règle de principe inscrite dans le code de l'urbanisme. Le 13 septembre 2013, la disposition relative à la généralisation du PLUi a été votée dans le cadre du projet de loi ALUR.

Désormais, les communautés d'agglomérations et les communautés de communes seront de plein droit compétentes en matière de carte communale et en matière de plan local d'urbanisme ou de documents d'urbanisme en tenant lieu.

Pour ce qui concerne les Bauges, la Communauté de Communes du Cœur des Bauges est compétente depuis le 1er septembre 2015 en matière de PLUi.

Le PLUi permet d'élaborer un projet de territoire à une échelle le plus souvent mieux adaptée aux enjeux que celle de la commune alors que l'intercommunalité se généralise et que l'établissement de ce projet de territoire est un exercice qui conforte la dynamique communautaire. Le PLUi permet d'être en phase avec le fonctionnement réel du territoire, tel qu'il est vécu par ses habitants : en effet, l'essentiel des activités quotidiennes se déploie à présent au-delà des limites communales: emploi, école, garde d'enfants, culture, sports, loisirs, achats...

L'association étroite des équipes municipales et communautaires pour élaborer un PLU Intercommunal est naturellement indispensable.

# Les finances locales

Les finances locales se décomposent en 3 budgets, à l'image des activités portées par la commune :

- le **budget principal** concernant les services publics,
- le **budget annexe « Régie de ski de fond »** pour la location de ski, le restaurant du foyer et le chalet de la Plate,
- le **budget annexe des « Carlines »** attaché au gîte communal de la Magne.

Chaque budget présente une section de fonctionnement qui retrace les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité ainsi qu'une section d'investissement qui a trait aux opérations de travaux et d'équipements, à l'image du patrimoine de la commune. En voici les grandes lignes budgétaires...

Réalisé 2015	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>253 258</b>	<b>50 397</b>	<b>7 802</b>
<b>Charges à caractères général</b> <i>Electricité, combustibles, carburants, petits équipements</i> <i>Entretien de voirie, des réseaux, des bâtiments, des bois et forêts, matériel roulant</i> <i>Frais de maintenance, d'assurances, d'honoraires</i> <i>Fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunication, frais de gardiennage de la forêt, taxes foncières</i>	<b>105 484</b>	<b>13 284</b>	<b>7 802</b>
<b>Charges de personnel</b> (titulaires et non-titulaires)	<b>65 912</b>	<b>14 740</b>	
<b>Autres charges</b> <i>Indemnités des élus, contribution Savoie grand Revard, subventions versées et autres charges</i>	<b>31 137</b>		
<b>Charges financières</b> (intérêts des prêts)	<b>3 897</b>		
<b>Dépréciation d'actif</b>		<b>3 950</b>	
<b>Opération d'ordre (1)</b>	<b>39 620</b>	<b>18 424</b>	
<b>Atténuation de produits (2)</b>	<b>7 208</b>		
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>486 766</b>	<b>41 017</b>	<b>6 540</b>
<b>Produits des services</b> <i>coupe de bois : 137 102</i> <i>droits de chasse : 3 500</i> <i>Remboursements par d'autres redevables et divers : 4 984</i>	<b>145 588</b>	<b>34 653</b>	
<b>Impôts et taxes</b> <i>Taxes foncières et d'habitation : 39 729</i> <i>Taxes sur l'électricité : 2 029</i> <i>Droits de mutation : 35 698</i>	<b>77 467</b>		
<b>Dotations et participations</b> <i>Dotations de l'Etat : 32 569</i> <i>FDTP dotations du Département : 178 458</i> <i>Autres dotations : 3 785</i>	<b>214 815</b>	<b>2 900</b>	
<b>Autres produits dont les loyers</b>	<b>8 837</b>	<b>3 014</b>	<b>6 000</b>
<b>Produits exceptionnels</b> <i>Vente du tracteur: 21 000</i> <i>Divers : 881</i>	<b>21 881</b>	<b>450</b>	<b>540</b>
<b>Opérations d'ordre (1)</b>	<b>18 178</b>		

Réalisé 2015	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>343 611</b>	<b>1 853</b>	<b>3 724</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>51 154</b>	<b>1 853</b>	<b>3 724</b>
<i>Bois et forêt : 11 508</i>			
<i>Equipement chasse neige : 37 830</i>			
<i>Equipement de voirie : 1 815</i>			
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>206 485</b>		
<b>Programmes</b>			
<i>Eaux Pluviales : 15 947</i>			
<i>Réseaux secs : 27 879</i>			
<i>Accessibilité Mairie : 2 957</i>			
<i>Soutènement Charmillon : 130 570</i>			
<i>Placette de la Magne : 1 680</i>			
<i>Voiries diverses : 17 146</i>			
<i>Abri tracteur : 6 306</i>			
<i>Divers : 4 000</i>			
<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>11 566</b>		
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>56 228</b>		
<i>SDES</i>			
<b>Moins values d'investissements</b>	<b>18 178</b>		
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>338 878</b>	<b>18 424</b>	<b>-</b>
<b>Subventions d'investissements</b>	<b>162 460</b>		
<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>126 712</b>		
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>10 086</b>		
<i>SDES</i>			
<b>Opérations d'ordre (1)</b>	<b>39 620</b>	<b>18 424</b>	

(1) Opération d'ordre : permet notamment de retracer un mouvement qui a un impact sur l'actif sans avoir de conséquences sur la trésorerie (exemple : lorsque, lors de la cession d'un bien, une moins-value est constatée, la dégradation du patrimoine doit être retracée par une opération d'ordre, tandis qu'en trésorerie, seule une recette est enregistrée)

(2) Atténuation de produits : permet de comptabiliser un remboursement en enlevant tout ou partie d'un produit correspondant. Cela évite de créer une charge.

## Travaux réalisés

Vie municipale

### Sécurisation de la voirie communale n° 1 du Charmillon au Noyer

Début juin 2015 Saint François de Sales a connu un épisode difficile : la voirie communale reliant Saint François de Sales à la commune du Noyer a subi un glissement de terrain qui a du faire l'objet de travaux importants.

Au printemps 2013 un premier glissement s'était produit, dû vraisemblablement à la forte pente, la nature limoneuse des terrains en place et le ruissellement des eaux météoriques. A l'époque une étude géologique a été réalisée préconisant la construction d'un mur en béton le long de la voirie communale.



Devant l'importance des travaux une aide financière a été demandée au Département. Malheureusement, ce dossier n'a pu être retenu au titre du FREE (Fonds Risques et Erosions Exceptionnels).

En 2015 la commune a sollicité l'avis technique de trois entreprises afin de faire cesser le péril.

L'entreprise TPLM a proposé de réaliser des drains verticaux dans le talus pour un montant de 42600 euros.

Mais lors de l'évacuation de la couche superficielle du terrain, il s'est avéré que le sol était globalement imbibé d'eau en raison d'une accumulation importante d'eaux souterraines dues au ruissellement de la route départementale et un deuxième glissement c'est produit début juin.

Il a donc fallu évacuer totalement les déblais imbibés et reconstituer le collage de la route communale et par conduction la route départementale.

Les travaux se sont donc élevés à 130 570,24 euros TTC.

Une aide exceptionnelle a alors été demandée au Département de la Savoie. Elle a été accordée à notre commune pour un montant de 55 225 euros.

Nos remerciements les plus vifs ont été adressés au Président du Conseil Départemental ainsi qu'aux élus de notre canton pour cette attribution.



En tant que « très petite commune », cette décision nous conforte dans l'idée que l'on est entendu et qu'une attention certaine est portée aux collectivités comme la nôtre et à leurs difficultés.

### Création d'une placette de stationnement au hameau du Champ

Lors de la réalisation des travaux d'assainissement dans le hameau du Champ il s'est avéré opportun de sécuriser la sortie du chemin rural dit de la Cabanne sur la voirie communale en raison de la proximité de la maison appartenant à Monsieur Jean-Pierre PORRAL.



Il a donc été proposé au propriétaire de déplacer le chemin rural sur une partie d'une parcelle lui appartenant.

Ce déplacement a été effectué suite à une enquête publique qui s'est déroulée du 20 juillet au 3 août 2015.

A cette occasion il a été possible pour la commune de créer une petite placette de stationnement pour trois véhicules : stationnement très utile pour les personnes en visite dans le hameau où la possibilité de se garer est rare.

Pour ce faire Monsieur Jean-Pierre PORRAL a cédé gratuitement à la commune l'espace nécessaire pour l'aménagement de cette placette. Au nom des habitants de la commune nous l'en remercions.

## Réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux secs au Champ

Ces travaux importants commencés en 2011 ont été réceptionnés en octobre 2015. A cette occasion la Communauté de Communes du Cœur des Bauges a effectué le remplacement de la colonne d'eau potable sous la voirie communale.

Avant les travaux :



La complexité de ce chantier tant du point de vue technique qu'administratif a mobilisé beaucoup d'énergie de la part des élus de la commune et beaucoup de patience et de compréhension de la part des habitants du hameau du Champ. Un grand remerciement à ces derniers.

Par cette réalisation, le hameau du Champ et par la même notre commune ont gagné en salubrité et en embellissement.

Après les travaux :





Vous trouverez ci-dessous le coût des travaux inscrits au budget de la commune

Nature	Assainissement	Eaux pluviales	Electricité, téléphone, éclairage public	Total
Dépenses hors taxe	275100.19	207965.50	85826.12	568891.81
Subvention		99942.33	43526.00	143468.33
Participation COMCOM	275100.19			275100.19
<b>Financement communal</b>	<b>0.00</b>	<b>108023.17</b>	<b>42300.12</b>	<b>150323.29</b>

## Marquages au sol

Le manque de place de stationnement dans la traversée de La Magne oblige les habitants et les clients du Sorbier à garer leur véhicule sur le parking situé à l'entrée sud du hameau. Afin de sécuriser le déplacement des piétons le long de la départementale, la commune a fait prolonger en juillet 2015 le marquage au sol pour le cheminement des marcheurs jusqu'au Sorbier.



La Magne



La Magne



Le Charmillon

Vous remarquerez d'autre part la suppression de la priorité à droite existant préalablement au carrefour entre la route départementale et la route forestière face au Charmillon. Il est rappelé que, la visibilité étant insuffisante à cette intersection, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement en ce lieu constitue un danger pour les autres usagers, et se trouve donc en infraction.

## Le monument aux morts fait peau neuve



Cet automne, Germain Berger de La Compôte et son entreprise « Savoie Décapage » a été contacté pour intervenir sur le monument aux morts. Ces travaux ont été financés par les anciens combattants de la commune, un grand merci à Georges et Roland.

Après un sablage qui lui a permis de reprendre sa couleur d'origine, Lionel, l'agent technique de la commune, a retracé les inscriptions d'une main de maître !

Tout le monde a pu en profiter lors de la cérémonie du 11 novembre !

## Liste des marchés publics conclus au cours de l'année 2015

Conformément à l'article 133 du code des marchés publics

Objet du marché à procédure adaptée	Date	Attributaire
La sécurisation de la voirie communale n° 1 du Charmillon Au Noyer	Juin 2015	TPLM Regairaz frères ZA la Madeleine 73340 Lescheraines

## L'eau potable

Vie pratique

Depuis début décembre dernier, l'eau du robinet a changé de goût, elle n'a plus cette odeur de chlore qui pouvait rebuter certains. L'adjonction d'« eau de javel » a été supprimée au profit d'un système de désinfection par les UV. Contrairement aux méthodes de désinfection de l'eau par les produits chimiques, la lumière UV inactive rapidement et efficacement les microorganismes, virus, bactéries par un processus physique. Exposés aux longueurs d'onde germicides de la lumière UV, ils deviennent incapables de se reproduire et perdent leur pouvoir d'infection.

La vanne desservant la réserve incendie a été changée et automatisée. Cette installation technique a été conduite par la Communauté de communes qui assure, à distance, la surveillance et la télégestion du réservoir de La Magne.

## Les économies d'énergie

Vie pratique

En circulant au milieu de la nuit dans le hameau du Champ, vous avez peut-être cru à une coupure de courant ! Pas du tout, comme chacun d'entre nous, les élus ont décidé d'améliorer la maîtrise de la consommation énergétique, sans que cela nuise à la qualité de vie des habitants. Le but de l'éclairage public étant de favoriser la sécurité des déplacements, l'extinction partielle des lampadaires du hameau du Champ au milieu de la nuit parut judicieuse. Pour ce faire, une horloge astronomique a été installée. Elle déclenche la mise en marche/arrêt automatique des différentes charges d'éclairage suivant l'heure de lever et de coucher du soleil et suivant une programmation horaire manuelle. Présentement, l'extinction a lieu à partir de 23h jusqu'à 5h du matin, horaires révisables en fonction des besoins.

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et notamment le volet « commune efficace en économie d'énergie » porté par le Conseil Départemental, Saint François de Sales s'est engagé à réaliser des économies d'énergie au travers d'actions de sobriété comme l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble des hameaux de notre commune.



Il est à noter que les nuisances lumineuses affectent également les écosystèmes dans la mesure où, qu'elle soit diurne ou nocturne, la biodiversité a besoin d'une alternance du jour et de la nuit et ne doit donc pas être perturbée par un éclairage excessif. Pour s'être engagées contre la « pollution lumineuse » et pour l'« amélioration de la qualité de la nuit », un certain nombre de communes françaises peuvent désormais se prévaloir du label « villes et villages étoilés ». Saint François s'est engagé dans cette démarche avec l'aide d'Erwan le Berre.

# Le nouveau chasse-neige

## Vie pratique



Vous avez pu croiser dans le village un nouvel engin de déneigement. Il remplace l'ancien tracteur, peu maniable et trop volumineux pour nos voiries étroites.

Savoie Grand Revard, venant d'acquérir un tracteur correspondant à nos besoins pour entretenir les abords du stade multi-activités et biathlon l'été, donc inutilisé l'hiver, le principe de la mutualisation de cet équipement parut judicieux aux élus de la commune. Une convention de location de matériel à l'heure d'utilisation vient donc d'être signée avec Savoie Grand Revard.



Afin de protéger des intempéries ce tracteur durant les périodes de non-emploi, un abri en bois a été construit sur le parking de la mairie.

L'ancien tracteur de déneigement avec son équipement a été vendu à une entreprise de travaux publics de Goncelin.

# Le site Internet de la commune

## Vie pratique

La commune s'est dotée d'un site internet que vous pouvez consulter pour tous renseignements concernant la vie de notre village :

**[www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr](http://www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr)**

A destination des habitants comme des touristes, vous y trouverez des informations concernant :



**la Vie municipale** : les comptes rendus des conseils municipaux, les finances locales...

**la Vie pratique** : les démarches administratives (état civil et urbanisme), les hébergements, les infos utiles...

**la Vie locale** : les activités sportives et culturelles, la forêt, la chasse...

**les lieux remarquables et les activités sur le Plateau** : (les acteurs, l'Observatoire, les tarifs de la location de matériel...).

N'hésitez pas à aller le visiter, vous pourrez ainsi obtenir tous types de renseignements !

Différents liens vous permettent d'accéder facilement à d'autres sites relatifs à la vie dans les Bauges.

Si vous souhaitez retrouver ce site souvent et facilement, le plus simple est d'ajouter cette adresse à vos favoris.

# Internet Haut et Très Haut Débit en Bauges

Vie pratique

Le 14 décembre dernier, une réunion de la communauté de communes avait en premier point de son ordre du jour, une information sur la mise en place d'un réseau informatique "Haut et Très Haut Débit", par cuivre et fibre, en Bauges. Une réunion précédente avait été l'occasion d'une présentation générale de ce projet qui est la forme locale du "Plan Numérique Départemental", initié et suivi par la "Mission Aménagement Numérique du Territoire".

Dans une introduction générale, Messieurs Heidrich et Leroux du Département de la Savoie ont précisé que « la démarche était progressive et structurée sur 10 ans et 2 phases de 5 ans chacune, jouant à la fois sur le renforcement du réseau cuivre actuel et la construction d'un nouveau réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné ». Ils nous ont présenté quelques données chiffrées et une carte du territoire de la Comcom avec le tracé de ce futur réseau, indiquant la durée de réalisation pour chaque commune.

Nous avons alors constaté que 3 communes étaient à la portion congrue, dont la nôtre, puisque d'après ce projet, qui semble bien arrêté, nous n'aurions en 2025, c'est à dire à la fin de la seconde phase, que 21,39 % d'accès cuivre et 0,00 % d'accès fibre, autant dire presque rien par rapport à l'existant dont la déficience est aujourd'hui évidente pour les usagers.

Après avoir protesté, avec les deux autres communes concernées, contre un traitement inéquitable à l'intérieur de la Comcom en faisant appel à la solidarité communautaire et alors qu'aucune explication sérieuse n'avait été donnée à cette situation, nous avons obtenu, et fait inscrire dans le texte de la délibération, l'obligation d'un bilan d'étape à la fin de la phase 1 (2020). A suivre....

## Infos utiles

Vie pratique

**Demi-tarifs à la régie de location de ski de fond pour les habitants de St François** : contremarque à venir retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Forfait offert par Savoie Grand Revard pour les propriétaires d'une parcelle traversée par les pistes de ski de fond** : contactez le secrétariat de mairie pour en bénéficier.

**Informations de la commune** : si vous le souhaitez, transmettez-nous votre adresse mail pour recevoir des informations en lien avec la vie de la commune et de votre hameau (événements, coupures d'eau/d'électricité...).

**Nuisances sonores** : le printemps est bientôt là, les tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres engins bruyants vont bientôt être remis en route : l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 autorise les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique uniquement aux horaires suivants :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Entretenez vos terrains, bricolez, mais pensez aussi aux voisins et voisines !



*Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet, rubrique Vie pratiques/infos utiles*

**Ordures ménagères** : les ordures ménagères se composent de :

- **Déchets non recyclables** : résidus alimentaires, les produits utilisés et jetables (essuie-tout, coton, couches, sacs plastiques...), pots de yaourts, films alimentaires, emballages souillés (barquettes de plats préparés par exemple).

Le ramassage s'effectue le mercredi sur St François, principalement en collecte collective.

Afin d'éviter l'éparpillement des déchets sur la voie publique, il est demandé de présenter vos ordures ménagères dans un conteneur normalisé, à sortir la veille.

**-Déchets recyclables / tri sélectif :** papier (emballages, journaux, prospectus, cartons...), métaux (boîtes de conserves...), plastiques (emballages notamment, bouteilles...), verre (bouteilles, bocaux...) à déposer dans les conteneurs collectifs prévus à cet effet sur la commune.

Pour tout renseignement, emménagement, déménagement et toute réclamation ou question relative à la facturation, contacter la Communauté de Communes du Cœur des Bauges.

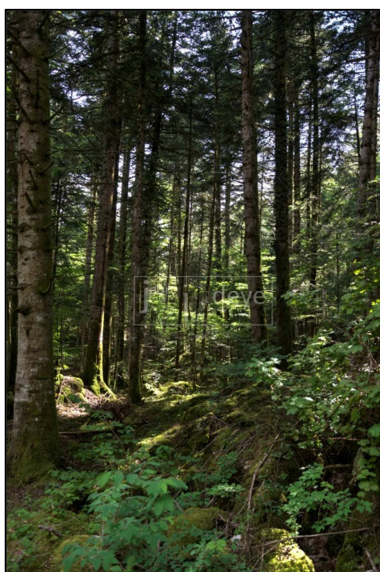
## La forêt

Vie locale

Au cours de l'année 2015, la commune a vendu trois coupes de bois qui étaient prévues dans le plan d'aménagement de la forêt communale, qui court jusqu'en 2019.

Ces ventes représentent un volume total de 3 666 m<sup>3</sup> pour une recette de 137 102€.

La vente d'automne initialement prévue en septembre a été repoussée au 21 décembre suite au boycott décidé par les scieurs et exploitants forestiers. La conjoncture économique n'étant pas optimale à ce moment-là, la commune a fait le choix de vendre le lot prévu à un prix légèrement inférieur, aucune des offres reçues n'ayant dépassé le prix de retrait initialement fixé.



Il est important de noter que la totalité du chiffre d'affaire des ventes ne revient pas à la commune. L'ONF prélève 10% du montant pour ses « frais de garderie » de la forêt communale. Une partie de l'argent est aussi réinvesti pour l'entretien des infrastructures forestières et la réalisation de travaux sylvicoles.

Par ailleurs, le scolyte, un insecte ravageur de l'épicéa a fait une forte poussée dès le printemps. La forêt communale a été touchée et des coupes sanitaires ont dû être effectuées. Celles-ci ont prélevé un volume de 513m<sup>3</sup> pour une recette de 5 442€.

Cette opération n'a pas de vocation commerciale mais essentiellement sanitaire puisque l'abattage rapide des arbres attaqués limite la propagation de l'insecte. De plus, elle a permis l'exploitation de châblis (bois cassés, déracinés...) épars dans l'ensemble de la forêt communale.

La valorisation de ces bois s'est faite localement puisque c'est Mathieu FRANC d'Arith qui les a exploités. Les arbres les moins dégradés ont pu être destinés au sciage, pour les autres, ils ont été broyés et stockés à la plateforme bois-énergie de la Compôte dont M. FRANC assure la gestion. Les plaquettes forestières obtenues seront ainsi utilisées dans des chaufferies du massif.

Pour donner suite au sondage effectué en 2015, des lots d'affouage seront remis en place au printemps 2016 en accord avec les garants de coupes de chaque hameau.

L'idée de fournir du bois de chauffage en grumes « bord-de-route » fait son chemin et se mettra en place en fonction des volumes exploités dans les coupes qui seront vendues en 2016.

## Le massif des Bauges, Géoparc mondial de l'Unesco

Savez-vous que le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNRMB) bénéficie depuis 2011 du prestigieux label de "Géoparc mondial UNESCO" (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) ? En France, seuls la Haute-Provence et le Lubéron (c'est en cours pour les Causses du Quercy), possèdent ce label, alors que de par le monde, il n'existe actuellement que 120 Géoparcs, pour 33 pays !

Le caractère géologique, culturel, économique et touristique remarquable du territoire du Massif des Bauges et les nombreuses actions menées par le PNR depuis 20 ans, répondent aux critères retenus par ce grand organisme international qu'est l'UNESCO pour obtenir ce label : entre autres, "les Géoparcs sont de véritables éducateurs pour les changements (climatiques) qui surviennent actuellement et permettent d'adopter de bonnes pratiques environnementales en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et du tourisme vert", ils agissent pour "la protection du patrimoine et la mise en valeur de la diversité culturelle", pour "le développement d'une économie créative", pour "construire la paix et le développement durable".

Ainsi, le PNR du Massif des Bauges, Géoparc des Bauges, avec son sous-titre "Vivre ensemble le terroir bauju", "peut, pour les années à venir, s'appuyer sur ce prestigieux label afin de renforcer ses partenariats sur son projet de développement durable et améliorer la notoriété du territoire, en particulier à des fins de développement touristique, bien sûr toujours respectueux des patrimoines exceptionnels reconnus".



## Le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)



Passant sur le pont de Banges, vous avez certainement remarqué que, depuis plusieurs mois, des travaux importants étaient effectués dans le lit du Chéran, en amont de ce pont, sur ce que l'on appelle "le seuil de Banges", bien connu des randonneurs et ... des pêcheurs ! Ces travaux se sont terminés en décembre dernier. Deux "vannes fonctionnelles" ont été installées pour permettre le transit de sédiments qui s'étaient accumulés, au fil du temps, en amont du seuil, et mieux alimenter ainsi, en aval, avec ces sédiments, les frayères où se reproduit la truite fario sauvage. Pourquoi tant de sollicitude pour une rivière ?

Parce que le Chéran n'est pas une rivière comme les autres ! C'est l'une des quelques rivières "sauvages" de France. Une rivière dont le cours n'a pas été trop malmené par les activités humaines. Une rivière qu'il faut donc préserver et aménager avec tout le respect qu'on lui doit. C'est pourquoi, en 1995, a été

créé le SMIAC, qui regroupe actuellement 35 des 39 communes de Savoie et de Haute-Savoie situées dans le bassin versant du Chéran. Le "bassin versant du Chéran" étant entendu comme tous les territoires qui, pour cette rivière emblématique des Bauges, vont de sa source (versant sud de la Pointe de Chaurionde) jusqu'à sa confluence avec le Fier, augmentés de tous les territoires dont les écoulements d'eau, ruisseaux et petites rivières, s'y jettent. Le Nant de Saint-François en fait partie, et donc aussi notre commune.

"Collectivité territoriale", le SMIAC est "gestionnaire" du bassin versant du Chéran, soit 433 km<sup>2</sup> et 32 835 habitants (2013). De 1997 à 2008, les actions ont porté surtout sur l'amélioration de la qualité de l'eau (assainissement collectif, maîtrise des pollutions agricoles,...), la restauration du lit du Chéran (arrêt des extractions et renaturation) et l'entretien des berges et du lit des cours d'eau. Après une étude-bilan réalisée en 2010, le SMIAC poursuit ses "actions d'intérêt général" avec de nouvelles problématiques comme le déclin des populations de poissons, les pollutions "diffuses et accidentelles" d'origine agricole, industrielle ou domestique, ou le suivi de la ressource en eau.

Le SMIAC est financé par des subventions (Agence de l'eau, CD 73-74, Région, ...) et par la participation des communes du bassin versant à hauteur de ... 6,26 euros/habitant/an !

## Tourisme

Vie locale

### Le sentier des planètes

Afin de conforter la position de Saint-François dans le domaine de l'astronomie, le sentier partant du gîte « Au Clair de la Terre » à La Magne et rejoignant l'observatoire sur le Plateau, est dédié au système solaire. La représentation du soleil et des planètes sur des panneaux, avec respect de l'échelle, des distances et des tailles, a été réalisée par les élèves du collège Marlioz d'Aix-les-Bains dans le cadre du projet Babel Etoile, présenté au concours « Cgénial » et « Faites de la Science ».



Les panneaux, bilingues français-anglais, permettent de découvrir les particularités de chacune des planètes. Les résumés sont traduits en portugais, turc, arabe, japonais, chinois, hébreu, allemand, italien et espagnol.

La commune de Saint-François et l'entreprise Randonnées et Astronomie ont financé les matériaux nécessaires à la réalisation du sentier. Le Parc Naturel du Massif des Bauges en a fait la signalisation.

Le sentier fut inauguré le 16 juin 2015.

### La piste de chiens de traîneaux

L'idée de créer une activité « chiens de traîneaux » sur la partie est du plateau était dans les cartons depuis quelques années. Nous avons rencontré des mushers intéressés par cette activité et nous avons sollicité le Syndicat mixte Savoie Grand Revard pour concrétiser sa réalisation, le but étant d'associer à cette démarche la commune d'Arith en créant une piste partant de St François, jusqu'au Refuge du Creux de Lachat.

C'est chose faite depuis cet hiver. Des travaux d'accès à partir du parking de la Porte de St François ont été mis en œuvre par Savoie Grand Revard. La piste destinée à cette activité emprunte la piste rouge (route forestière) et se dirige vers le chalet de la Plate et lorsque l'enneigement le permet, grimpe jusqu'au refuge du Creux de Lachat.

La société Nordic Event de Orlane EVE a signé une convention d'utilisation avec le Syndicat Mixte Savoie Grand Revard pour la saison hivernale 2015/2016.

Si cette expérience est concluante elle sera poursuivie les prochaines années et une nouvelle piste rouge sera alors tracée pour le plus grand plaisir de tous.



### Le gîte communal Les Carlines à La Magne

Suite au départ de l'ancien gérant fin 2014, la gestion du gîte communal des Carlines (« Au Clair de la Terre ») a été confié à Erwan Le Berre et Véronique Denoize pour un an, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Erwan Le Berre nous a fait savoir qu'il ne renouvellera pas la gestion du gîte au 1<sup>er</sup> avril 2016.

### Réflexion sur la stratégie touristique

L'activité touristique représente une activité économique importante pour la commune et pour le territoire des Bauges.

La commune a souhaité engager une démarche de définition de sa stratégie tourisme pour disposer d'une vision et d'une ligne directrice pour les prochaines années en partenariat avec les acteurs du territoire.

Il ne s'agit pas de réaliser « une étude externalisée » mais de mettre en place une compétence pour accompagner l'élaboration de cette stratégie.

## Etat civil

### Vie locale

#### DECES 2015

MASSONAT Philippe, Antoine	03/06/2015
PERNET Emmanuel	27/07/2015
PERNET DIT ROSSET Albert, Henri	27/09/2015



## La fête des voisins

Afin que les habitants des différents hameaux fassent plus ample connaissance, la mairie a organisé la fête des Voisins dans la salle communale, lieu central du village disposant en outre d'un terrain plat propice aux réunions festives. Ce sympathique rassemblement eut lieu le samedi 30 mai 2015. Une quinzaine d'habitants ont partagé les différentes salades, quiches, tartes et desserts confectionnés par leurs soins, la mairie ayant fourni les boissons.

Pour cette année, la commune vous laisse la possibilité, pour ceux qu'ils le désireraient, de vous retrouver dans chaque hameau afin de partager un apéro, un repas, un bon moment le vendredi 27 mai, pour la fête des voisins 2016.

La commune reste à votre disposition pour le prêt de matériel (chaises, tables...) et vous aider dans la réalisation de cet évènement.

## Le repas des aînés

Attendu avec impatience comme tous les ans, le repas de Noël des retraités a eu lieu au restaurant du Sorbier à La Magne. Le succulent déjeuner fut très justement apprécié par tous les convives. Les airs d'accordéon de Valérie ont permis à tous de danser dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.



Pour ceux qui n'ont pas pu prendre part à ce repas, Michèle et Brigitte ont préparé un colis de Noël, lui aussi très apprécié.

## Le rendez-vous de Noël

Le samedi 5 décembre dernier, les petits comme les grands ont pu se retrouver, comme l'an passé, dans l'ancienne salle de classe de l'école pour peindre les boules de Noël.

Aidés par les grands, une quinzaine de jeunes et des moins jeunes artistes a décoré le sapin situé dans le hall d'entrée de la Mairie avec guirlandes, boules et autres « œuvres d'art ».

Un bon moment de joie et de convivialité partagé par tous les participants.



Dans l'après-midi, enfants et habitants ont pu voyager dans le ciel grâce au planétarium et aux commentaires appréciés de Julien. Après avoir visionné le dessin animé, la formation des étoiles n'a plus de secret pour eux ! En conclusion de cette belle journée, le goûter, préparé par le gîte « Au clair de la Terre », avec la participation de l'association « Vivre à St-François, Vivre en Bauges » a ensuite été servi dans la salle hors-sac transformée pour l'occasion en véritable salle des fêtes.

## La fête de la Saint François : édition 2015 et 2016

Le repas des retraités du 11 décembre 2014 avait été un tel succès de convivialité, de rires et de danses, que l'idée avait germé dans l'esprit des convives, de remettre au goût du jour la fête de la Saint François, absente de nos calendriers depuis plusieurs années.

### EDITION 2015

En 2015 elle a eu lieu au restaurant du foyer de ski de fond, « les 4 saveurs ».

Malgré la neige qui tombait drue dans l'après-midi, une cinquantaine de personnes ont répondu présents, venues de Saint-Jean d'Arvey, d'Arith, de Saint-François, et d'ailleurs. Le repas, succulent aux dires de tous, fut animé par Valérie et Maurice, de « Danse Passion musette », l'accordéon de Valérie enchaînant les rythmes endiablés pour le plus grand plaisir des danseurs.....

### EDITION 2016

Cette année nous avons voulu proposer une formule différente, et comme vous avez pu le voir dans vos boîtes aux lettres, cette soirée se divisait en 2 temps :

#### **La course de ski de fond en relais et un repas dansant animé par Patrick !**

On peut dire que ce fut une soirée réussie !!!

Tout a commencé en milieu d'après-midi sur le plateau de Saint-François.....

Du soleil, des skieurs venus profiter des pistes de fond et un petit plus en ce samedi un peu particulier :

Patrick avait installé sa sono dehors, les visiteurs, promeneurs et skieurs ont pu apprécier de commencer ou de finir leur tour sur le plateau en musique, tout au long de l'après-midi !!!

C'est vers 19h que nous avons donné le coup d'envoi de la course...

Malgré le peu de courageux, 2 équipes de petits et 3 équipes de grands s'en sont données à cœur joie sur la piste d'initiation.

C'est au bout de 10 minutes d'effort sans relâche, que le duo Lison/Timéo, 2 enfants de la Magne et du Champ, ont franchi la ligne d'arrivée face à Nino et Mila, une fratrie d'Arith.

Les premiers sont donc repartis avec un forfait de ski de fond pour la saison offert par Savoie Grand Revard !

Après les petits, place aux grands...



Cette fois c'est pendant 20 minutes que nos sportifs aguerris n'ont rien lâché.

Et c'est finalement Morgane (que vous trouverez à la location de ski de fond) et son partenaire, qui l'ont emporté, à une spatule près face à Jean-Marie et Max (habitants du Champ).

Et c'est Guillaume (le papa de Nino) avec son coéquipier Jérémy qui ont fermé la marche.

Les premiers sont donc repartis avec un saut en parachute offert par « Jimparachutisme ».

Un grand merci à Bauges Ski Nordique d'avoir orchestré ce moment et mis tout en œuvre pour que cette 1ère course soit un moment apprécié par tous !!!

Après avoir tout remballé dehors, place à la fête au chaud.....

Une cinquantaine de personnes ont pu apprécier la soirée jusqu'à tard dans la nuit.

Un repas savoyard avait été préparé par le restaurant « les 4 saveurs » et Patrick s'est fait un plaisir de nous faire chanter, danser et rire sur des musiques de toutes les générations !

Et ce fût pari gagné quand les danseurs de tous âges se sont retrouvés sur la piste pour danser ensemble l'indétrônable YMCA !

Alors merci Patrick pour ton animation qui a fait de cette soirée un moment plus que festif !

*Pour illustrer la vie de la commune,  
et notamment dans les différents hameaux qui composent le village,  
nous sommes à la recherche de photos de paysages, moments d'activités, tranches de vie...  
vous pouvez nous envoyer vos meilleurs clichés à [mairie-stfrancois@wanadoo.fr](mailto:mairie-stfrancois@wanadoo.fr), merci*



## A vos agendas !

Vie festive

**dimanche 15 mai**      **Interlac trail**  
Course à pied

**vendredi 20 mai**      **Le projet Shinéar / concert en l'Eglise**  
**21 heures**                      organisé par Kap'n'Doo

Le projet Schinéar propose une musique du monde radicalement contemporaine et rugueuse où se mêlent Balkans, Moyen-Orient, Asie, musiques trad et l'énergie rock. Porté par Li'ang Zhao, virtuose du Erhu (violon traditionnel chinois), et ses deux compères, le Projet Schinéar est un laboratoire de rencontre, d'expérimentation et de création à vivre absolument en live.



L'an passé, un superbe quatuor  
avait fait vibrer les lieux !

Padashti Lista  
22/05/2015

**vendredi 27 mai**      **La fête des voisins**

**dimanche 26 juin**      **La montée de Savoie Grand Revard**  
Cyclotourisme

**samedi 8 octobre**      **Le rallye des Bauges**  
"Sous Porte"

*en fin d'année*  
*le repas des aînés, le Noël des enfants et la fête de la St François !*

*Consultez la mise à jour des événements tout au long de l'année,  
en page d'accueil du site internet, rubrique EVENEMENTS*

## ***Au plaisir de vous retrouver lors de ces temps forts !***

- 
- ◆ Bulletin municipal n°2 ◆ Février 2016 ◆ Mairie de St François de Sales Chef-Lieu 73340 St François de Sales ◆
  - ◆ Comité de rédaction : Claude Seureau, Michèle Solowetchick, Caroline Favier, Benjamin Mailland ◆
  - ◆ Directrice de publication : Maryse Fabre ◆ Conception : mairie de St François de Sales ◆
  - ◆ Impression : Imprimerie Couleurs Montagne ◆ 160 exemplaires ◆